

Le Martrinol

JUIN 2015

Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

La crue exceptionnelle du 28 Novembre 2014 a provoqué des dégâts importants principalement sur Le Cayla et dans la vallée du Gos. La CC des 7Vallons et le Syndicat de la Vallée du Rance ont réagi rapidement avec leurs modestes moyens. Des aides sont attendues de l'État, la Région et du Département.

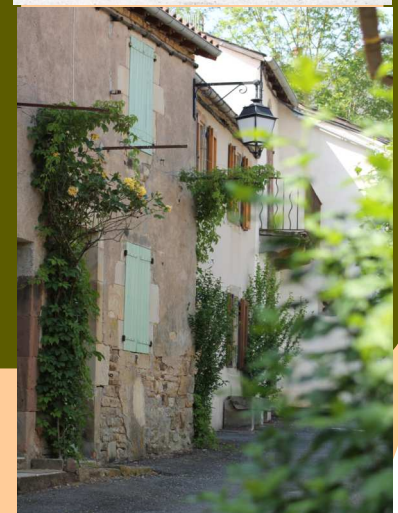
Un autre point majeur au cours de la dernière période a été le débat sur l'avenir des écoles primaires des 7Vallons. Il s'est engagé car les prévisions des effectifs à venir sont en nette diminution. Notre commune comptabilise une vingtaine d'enfants en âge du primaire, mais cinq vont tous les jours vers des écoles hors du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Le Conseil Municipal a constaté la fragilité de cette situation et s'est prononcé pour le maintien du RPI existant tout en se déclarant ouvert pour participer à une réflexion sur le sujet avec les Communes voisines et toutes celles et ceux qui se sentent concernés.

Je tiens à exprimer tous mes remerciements aux associations, aux élus et aussi à des personnes parfois extérieures à notre commune qui s'impliquent bénévolement tout le long de l'année dans la vie à Martrin.



SOMMAIRE

- **Le compte administratif au 31 décembre 2014**
- **Les Réalisations 2014**
- **L'école**
- **Le Cayla**
- **Vie Communale et Intercommunale**
- **Gestion de nos déchets**
- **La vie culturelle et associative**



MAIRIE DE MARTRIN - Le Bourg - 12550 MARTRIN

Tél. : 05.65.99.79.65 - Fax. : 09.70.06.21.72

Messagerie : secrmairie.martrin@wanadoo.fr <http://martrin.jimdo.com/>

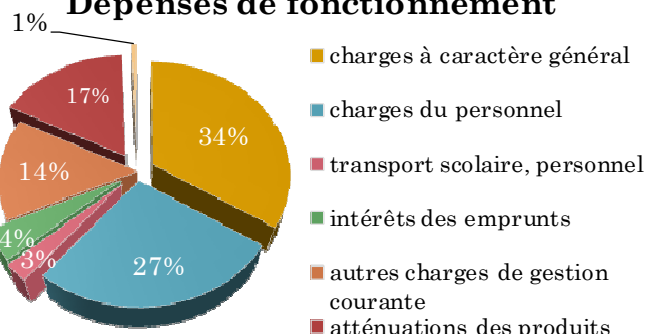
Secrétariat ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h30

Le compte administratif au 31 décembre 2014

Fonctionnement 2014

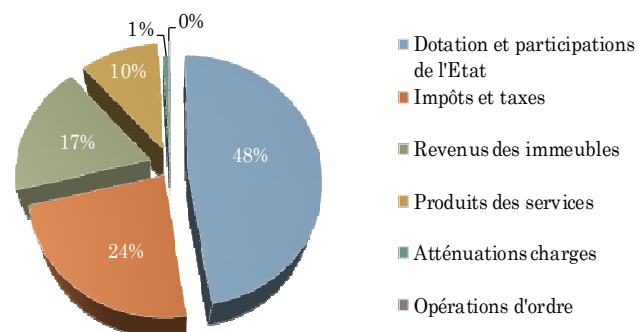
Charges à caractère général (cantine, électricité, gaz, eau, entretien bâtiments, école, regroupem. scolaire...)	80 943
Charges du personnel :	
Agents	53 116
Contrats aidés	11 130
les contrats aidés sont remboursés par l'Etat à hauteur de 90% des salaires bruts.	
Transport Scolaire, charges personnel (véhicule Mairie)	
Remboursement dans le cadre de la prise en charge par le Conseil Départemental.	6 273
Charges financières (intérêts des emprunts)	10 630
Autres charges de gestion courante (subvention,, service incendie, Vallée du Rance, ParcNRGC, Indemnités élus, Département: transport scolaire)	34 359
Atténuations des produits (versement à la CC 7 vallons : Routes, Admr, S.I., Cyberbase, petite enfance, famille rurale, soutien aux entreprises)	39 716
Opérations d'ordre	1 607
TOTAL DÉPENSES	237 774 €

Dépenses de fonctionnement



Atténuations charges (remboursement charges sociales)	2 018
Dotation et participations de l'Etat (DGF...) et du Département (transport scolaire)	143 393
Revenus des immeubles (loyers et charges)	52 039
Impôts et taxes (foncières, habitations, pylônes...)	71 036
Produits exceptionnels (reprise matériel) et opérations d'ordre	634
Produits des services (production solaire, cantine, remboursement gaz et eau, adsl)	31 866
TOTAL RECETTES	300 986 €

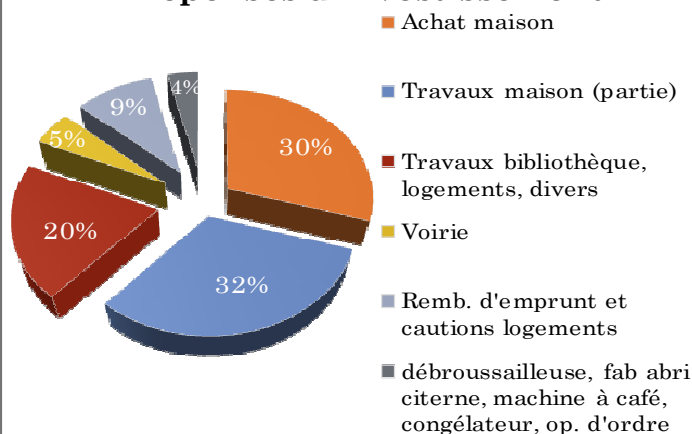
Recettes de fonctionnement



Investissements 2014

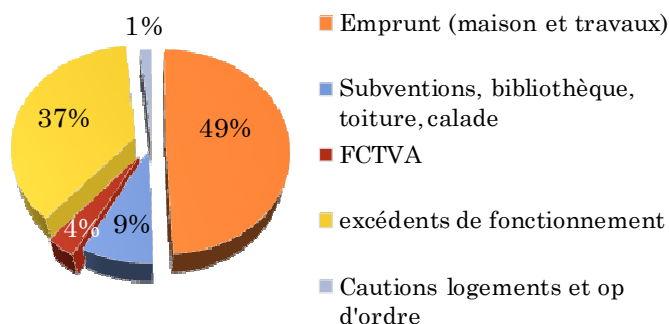
Achat maison + partie travaux	103 425
Immobilisations en cours et technique	
bibliothèque, travaux logements, travaux divers	33 915
Travaux voirie	8 311
Remboursement d'emprunt (capital et cautions locatives)	16 072
Débroussailleuse, abri citerne, machine café, congélateurs, opérations d'ordre	6 327
TOTAL DÉPENSES	168 050 €

Dépenses d'investissement



Emprunt (maison et travaux)	100 000
Subventions d'investissement, bibliothèque	
toiture au Cayla (soldes) et calade	17 279
FCTVA	7 107
Excédents de fonctionnement	75 064
Cautions logements et opérations d'ordre	2 792
TOTAL RECETTES	202 242 €

Recettes d'investissement



Parmi les réalisations 2014 et début 2015

La Bibliothèque Municipale

Ouverte en juillet 2014 et inaugurée le 5 juillet sous la Présidence d'Anne-Marie Escoffier, cet équipement a été financé par l'état, la Région et le Département, avec une aide sur la réserve parlementaire.

Il y a 93 inscrits, une quarantaine d'utilisateurs réguliers dont 3 écoles, 1500 ouvrages disponibles. Son fonctionnement est assuré par une vraie équipe de bénévoles.

3 animations ont été proposées : 2 pour les enfants (les sorcières à la bibliothèque et jeux), 1 pour les adultes (j'ai lu, j'ai aimé)

Horaires : Mardi de 19h à 21h (18h à 20h l'hiver), Jeudi de 10h30 à 12h30.



Travaux sur le bâti

Amélioration (isolation, placards, etc....) de divers logements.

La Maison Condamines :

Une fois l'achat conclu par un acte administratif de la commune et le crédit déblo-

qué, la rénovation du logement a pu démarrer. A cette occasion deux emplois aidés ont été créés, permettant ainsi à ce chantier de rester dans une enveloppe financière raisonnable.

Les travaux ont été achevés en deux étapes, la première pour permettre aux nouveaux arrivants de s'installer au plus tôt. Les travaux d'isolation par l'extérieur ont été effectués ensuite et sont à présent achevés.



La voirie

Par la CC des 7 Vallons pour la Commune de Martrin en 2014 :

VC N°205 LE BOIS DU FOUR GNT 0/31.5 + ENDUIT TRICOUCHE : 19 598.04 EUR H.T.

VC N°9 RUE DE LA RENGUE : REPROFILAGE A LA GRAVE EMULSION

ET ENDUIT BICOUCHE : 9 239.77 H.T.

Par la Commune de Martrin elle-même en 2014 :

Diverses interventions ont été réalisées, pour un montant de 8 311 €



L'École

Entrés le 2 septembre, ce sont 17 élèves qui cette année bénéficient des enseignements de Sandrine MURAT. De Novembre à Mai, Alain, intervenant de l'association ADÒC 12, a continué à les familiariser avec la langue occitane. Un rassemblement, à Belmont le 16 juin, a clôturé cette animation.

Le CPIE a initié les enfants au land art : visages sur troncs d'arbres et œuvre au sol dans la cour de l'école ; créations éphémères mais jolies !

L'électricité figurant au programme de cette année, le 29 mai, nos électriciens en herbe ont visité le musée du Saut du Tarn et la centrale hydraulique EDF, avant de réaliser des piles ainsi que divers montages électriques.

Le rallye lecture incluant les écoles de BRASC et de PLAISANCE, prévu à MARTRIN le jeudi 2 juillet, clôturera cette année 2014/2015.

Avec les nouveaux rythmes scolaires, les élèves bénéficient d'activités péri-éducatives qui ont pour thème cette année, l'éducation aux médias. Chaque jeudi de 13h30 à 15h, les enfants participent à la réalisation d'un journal numérique et de sa version papier.



Martrin en Fête

C'est avec le beau temps et la participation de tous que Martrin en Fête a été une réussite.

Avec le vide-greniers, le petit marché, les expos d'artistes, il y avait de la musique de jazz Bandapar, des activités pour les enfants, des ballades en calèche et plein d'autres choses encore.

Il y a eu une soirée « Rock » avec Red Rambal et Klaus et le lendemain, Kitchaclaou a joué plus traditionnel.

Martrin Territoire Bio engagé

La démarche « Territoire Bio Engagé » a pour objectif de permettre aux collectivités de valoriser leur engagement dans la Bio auprès des habitants sur leur territoire et auprès de leurs différents partenaires. La labellisation concernant Martrin a eu lieu le vendredi 12 Décembre dernier à Toulouse.

La commune a dépassé les 6% de terres cultivées en bio avec 89,5 ha sur 1 297 ha de SAU totale.

Le Maire a précisé que la commune se veut précurseur en jardinage bio avec 8 jardins communaux à disposition des habitants du bourg.

Un effort est également réalisé en ce qui concerne la restauration scolaire pour proposer une part toujours plus importante de produits bio aux élèves qui déjeunent à la cantine.

La commune est aussi engagée en faveur du développement durable et de la sauvegarde du patrimoine.



Le Cimetière

La Conseillère en charge de la gestion du cimetière a procédé à un inventaire des sépultures. Quelques concessions étaient arrivées à terme. Après publication et communication avec les familles concernées, le plan de gestion du cimetière a été remis à jour ainsi que le tarif et la durée des concessions.

Reste un travail dans le cimetière lui-même à accomplir pour libérer quelques emplacements possibles.



LE SYNDICAT DE LA VALLÉE DU RANCE

Le Syndicat de la Vallée du Rance est créé depuis les crues dévastatrices de 1982. Il réunit 2 communes tarnaises, 21 communes aveyronnaises, et assure 2 missions de service public : la gestion des milieux aquatiques et l'assainissement non collectif (SPANC). En cette fin d'année, le Syndicat dresse un bilan de ses activités réalisées au cœur du bassin du Rance.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Concernant la gestion des milieux aquatiques qui assure l'entretien des berges de rivière, cette année a marqué la fin des travaux du Plan Pluriannuel de Gestion rédigé en 2008. Le Syndicat a pratiquement terminé l'état des lieux et le diagnostic de l'ensemble des cours d'eau du bassin versant. Environ 200 kilomètres de berges ont été parcourus par *Sandie CADIER*, la technicienne rivière du Syndicat sur le Rance et ses affluents.

Les crues du 28 novembre dernier ont toutefois créé de nombreux dégâts qui nécessitent la mise en place de travaux exceptionnels sur certaines parties du bassin. Le Syndicat, avec l'aide d'un technicien du Conseil Général, a donc été mobilisé en cette fin d'année 2014 sur la gestion de cette crue particulièrement violente. Un Plan Pluriannuel de gestion des berges pour les 5 ans à venir est à présent en cours de construction pour un début de réalisation des travaux programmé dès 2016.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En 2014, le Syndicat de la Vallée du Rance, a mis en place avec le S.P.A.N.C un programme de réhabilitation des différentes installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire. En effet, les habitants des zones non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées, peuvent bénéficier d'aides financières versées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cette année 50 familles réparties sur les 23 communes adhérentes au Syndicat en ont bénéficié.

Un nouveau programme de subvention 2015 est à présent proposé : l'ensemble des habitants des communes recensé en assainissement autonome a d'ailleurs reçu un courrier d'information à ce sujet avec un bulletin réponse pour s'inscrire. Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, l'installation doit répondre à un certain nombre de critères tels que le rejet des eaux usées dans un cours d'eau ou dans un fossé communal, la date de construction des maisons (antérieure au 6 mai 1996) ou l'achat des maisons (antérieur au 1er janvier 2011). Le montant de la subvention attribuée est de 80% avec un plafond fixé à 4200 € par habitation. Cette aide est valable 2 ans après l'accord définitif signé entre les particuliers éligibles, le Syndicat de la Vallée du Rance et l'Agence de l'Eau. La technicienne du Syndicat (*Anne CHIFFRE*) rappellera chaque demandeur pour vérifier l'éligibilité et construire le nouveau programme.

COMMUNIQUER !

Aujourd'hui, le Conseil Syndical a souhaité faciliter la circulation de l'information entre ses délégués élus, le bureau du Syndicat et surtout la population. Vous avez donc accès à son site internet développé par la nouvelle Chargée de Communication recrutée en emploi temporaire *Aurélie CHAUCHARD*, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.syndicat-vallee-rance.fr.

CONTACTER LE SECRETARIAT DU SYNDICAT DE LA VALLEE DU RANCE

(Geneviève GAVALDA)

Lundi et vendredi
Saint-Sernin : 05 65 99 36 53

mardi, mercredi, jeudi
Belmont sur Rance 05 65 49 38 50

Le Cayla

Il y a eu le déluge du 28 Novembre 2014 et la crue qui s'en est suivie ont laissé des traces au Cayla. A cet épisode déjà lourd de conséquences est venu s'ajouter le glissement de terrain qui a coupé la D106 avant la D501 entre le Cayla et la Borie basse en direction de Plaisance. La nature du sol à cet endroit nécessite une stabilisation du versant avant de refaire la chaussée, autrement dit des travaux lourds.

Le Conseil Départemental s'occupe du dossier.

Les dégâts de la crue ont été conséquents et seuls quelques uns sont couverts par les assurances.

Les dossiers de catastrophe naturelle suivent leur cours.

Le lit du Gos a été en partie nettoyé et son entretien relève du Syndicat de la Vallée du Rance.

Une étude devra déterminer s'il est opportun de détruire le barrage.

La base d'une pile du pont a besoin d'être réparée. La Communauté de Communes s'en chargera.

La Mairie est en attente des fonds pour réparer la station malmenée, reste à déterminer comment aménager l'ensemble des rives du Gos au mieux.

En aval des travaux à titre privé ont déjà été effectués pour protéger le moulin.

Le village nécessite aussi d'autres interventions assez urgentes, pour sauvegarder la toiture en lauzes de l'église par exemple et une rambarde est prévue à l'étage.

Il y a 25 résidents en hiver, l'été ils sont deux fois plus nombreux. Et se pose la question du parking, un terrain à l'entrée du bourg coté Martrin pourrait être aménagé et recevoir une petite dizaine de véhicules.

L'ensemble des habitants est très motivé pour rechercher des solutions aux nombreux défis.



Nos déchets et le tri

Le **tri sélectif** permet, grâce au recyclage, de gagner de l'argent et d'économiser de la matière première.



Actualités SMICTOM 2014 2015

Elle a été particulièrement riche en évènements avec le chantier de rénovation de la déchetterie de St Sernin engagé en Novembre et achevé en ce mois de Juin 2015.

Concernant la déchetterie de Plaisance - La Camboussières, le choix s'est porté suite à consultation, sur l'entreprise Coste TP pour réaliser les aménagements qui s'étaleront sur 14 semaines.

Il a été aussi décidé de procéder à l'achat d'un camion benne pour renouveler celui dont les frais de maintenance avaient atteint depuis deux ans un niveau excessif.

La solidarité s'est exprimée envers la Mairie de Coupiac qui avait plus de 100 m3 de déchets suite aux inondations du 28/11 en prenant en charge le cout de transport de ces déchets.



RAPPELS SMICTOM BACS JAUNES

Plastique : bidons, bouteilles, flacons, y compris huile alimentaire, ketchup, mayonnaise, avec ou sans bouchons.

Petits cartons, cartonnettes, journaux, briques alimentaires

Métal : Boîtes, canettes, aérosols sans capuchons, barquettes

Biens vidés, pas nécessairement lavés; pliés, mais pas imbriqués; **en cas de doute, conteneurs verts**



Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, Le Parc Naturel Régional des Grands Causses en collaboration avec l'ADIL de l'Aveyron et le CPIE du Rouergue ont organisé des animations autour de l'Energie sur la commune de Martrin : deux demi-journées d'animations scolaires autour de l'énergie et du bâtiment pour les élèves de l'école de Martrin ainsi qu'une soirée « Nuit de la thermographie » avec conférences ponctuelle d'une balade nocturne à la recherche des défauts d'isolation des bâtiments grâce à une caméra thermique.

Salle des Fêtes

Un règlement intérieur a été mis en place et il faut désormais réserver comme suit :

Les opérations de réservation se font auprès du secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture (les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30), au 05.65.99.79.65, ou auprès de Madame LEONZI Josiane au 05.65.99.73.77.

Par ailleurs l'estrade a été réparée, après plusieurs utilisations sous la pluie, elle était devenue dangereuse.

Ouverture des déchetteries			
	COUPIAC	ST SERVIN	
Lundi	14h à 17h	10h à 12h	
Mercredi	-	14h à 16h	
Samedi	14h à 17h	8h30 à 12h	

TOUT VENANT	DÉCHETS VERTS	PILES ET ACCUMULATEURS	BATTERIE
VERRE	JOURNAUX MAGAZINES	CARTONS	HUILES DE VIDANGE
FERRAILLE	BOIS	GRAVATS REMBLAIS	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTROTECHNIQUES

La vie Associative et Culturelle

C'est Carnaval ↗

Un grand merci à toutes les associations et aux bénévoles qui proposent une large palette d'activités pour tous publics.

Leurs succès montrent qu'elles ont visé juste !



Familles Rurales

Bon nombre d'enfants ont participé au carnaval organisé à MARTRIN par l'AFR des 7 Vallons. De plus, depuis l'automne, l'atelier de langage des signes, animé par Zoé, a lieu à la salle des fêtes du village chaque lundi soir (hors vacances scolaires).

Club Primevères (3ème âge)

Depuis son assemblée générale de décembre et l'élection du nouveau bureau, de nombreuses animations ont été proposées : le marché de Noël, qui fut une vraie réussite, la galette et un repas. Le club se réunit chaque mercredi après-midi, à partir de 14h, à la salle des fêtes pour jouer, bavarder, pratiquer des loisirs créatifs et faire de la gym douce.



Le marché de Noël

Le CAC

Repas partagé, fête du village, atelier de pratique de la langue occitanne (le jeudi tous les 15 jours à 20h30 à la Mairie, salle du conseil) et sa « Vesprada », grillée de châtaignes, bal traditionnel, soirées jeux avec ou sans animateur, troc plantes, le CAC a essayé de diversifier ses animations pour que chacun y trouve son compte. Manifestations à venir : Martrin en fête les 29 et 30 août, Vesprada le 25 septembre.

On ne peut pas citer tout le monde, mais il se passe vraiment beaucoup de choses à Martrin !

Bon à savoir : 39 66 allo docteur

un nouveau numéro pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés, partout en Midi-Pyrénées

Martrin sur le web

<http://martrin.jimdo.com/>
<http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-martrin.html>
<http://www.conseil-general.com/mairie/mairie-martrin-12550.htm>
<http://7vallons.com/martrin.htm>
commanderie_martrin.pagesperso-orange.fr/

Les subventions 2015 versées aux associations

Comité d'Animations Culturelles	230
Club du 3ème Âge	230
La Capela de Farrayrola	230
La Remoutarié	230
Société de Chasse de Martrin	170
Pêche Vallée du Rance	100
ADMR de St Serin	100
Jeunesse sportive Vallée du Rance	100
Sapeur Pompiers (amicale St Serin)	110
ADOC 12 association départementale pour la transmission de l'occitan en Aveyron (programme d'intervention hebdo à l'école)	250
ADIL (agence départementale d'information sur le logement)	28
CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)	35
La Prévention Routière (soutien)	35

